

THE SOCIAL
WORKER



L'ASSISTANT
SOCIAL

A QUARTERLY BULLETIN

OF THE INTERNATIONAL FEDERATION OF SOCIAL WORKERS

EDITOR : J.M. SMALL

Vol. VI, No 4

Décembre 1963

EDITORIAL

Ce numéro de l'Assistant Social étant le premier préparé sans l'aide de Mme M.L. Breen, je me sens pressée de lui exprimer ma reconnaissance personnelle comme celle de nos lecteurs.

En effet, il m'aurait été bien difficile de reprendre il y a trois ans la rédaction des mains enthousiastes et compétentes de Marios Raphaël sans l'appui et l'encouragement de M.L. Breen. Sa connaissance du service social, son expérience américaine et internationale, son zèle pour la défense et le progrès de la profession, son extrême conscience dans l'accomplissement de la tâche la plus modeste en faisaient une collaboratrice de premier ordre. Ce sont d'ailleurs ses qualités mêmes qui l'ont obligée à démissionner car ses nouvelles fonctions - également honoraires - de secrétaire de la Section Européenne de l'Association Américaine des Assistants Sociaux absorbent entièrement le peu de temps laissé libre par ses responsabilités familiales.

Genève est heureusement une ville où il y a un certain nombre de travailleurs sociaux de langue anglaise et j'espère que l'un d'entre eux acceptera de m'aider dès l'année prochaine.

J.M.S.

(Translation)

As this number of the Social Worker is the first to be prepared without the assistance of Mrs. M.L. Breen, I would like here publicly to say how grateful I am for the help she has given me during the past three years. I am certain that all our readers share this feeling as they have appreciated her efficient translation of often difficult texts and her occasional original notes and articles.

Her thorough knowledge of social work, her experience in the USA and elsewhere, her keenness for the defence and the progress of the profession, her utmost conscientiousness in the carrying out of even the most simple task made her an invaluable col-

league when I took over the editorship from the enthusiastic and competent hands of Marios Raphaël. Actually her very qualities are the cause of her resignation as her new task as Honorary Secretary of the European Chapter of the National Association of Social Workers (USA) fills all the time she can afford in addition to her family responsibilities.

Luckily there are a number of English speaking social workers residing in Geneva and I trust that one of them will accept to assist me in future.

J.M.S.

Change of dates for the meetings in Athens

The International Conference for Social Work has now been scheduled for September 13-18, 1964, inclusive. The Executive Committee of the IFSW will therefore meet on September 10 and 11, instead of a week later, and the Permanent Council on the 12th. Following the Conference, the Executive Committee will come together again on September 19th. We hope that many members of the IFSW will gather in Athens and we much look forward to meeting them.

Nouvelles dates pour les réunions d'Athènes

La Conférence Internationale de Service Social devant avoir lieu maintenant du 13 au 18 septembre 1964, la réunion du Comité Exécutif de la FIAS aura lieu une semaine plus tôt, soit les 10 et 11 septembre et celle du Conseil Permanent le 12. Une autre séance du Comité Exécutif aura lieu après la Conférence, le 19. Nous espérons qu'un grand nombre de membres de la FIAS se rendront à Athènes où nous nous réjouissons de les rencontrer.

OTHER INTERNATIONAL NEWS

AUTRES NOUVELLES INTERNATIONALES

UNITED NATIONS - Prevention of Crime and Treatment of Offenders

The Third U.N. Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, following those held at Geneva in 1955 and London in 1960, will take place at Stockholm, from 9 to 18 August 1965. The Government of Sweden will act as host. In addition to members officially appointed by their governments and representatives of the Specialized Agencies of the U.N., of inter-governmental organisations and of non-governmental organisations having consultative status with the Economic and Social Council, individual participants, including social workers, directly concerned with the prevention of crime and the treatment of offenders, will be welcome. The cost of their expenses is to be sustained by them or their employers.

The programme will be centred around the overall theme of the prevention of crime and include the following items : A. Prevention in the pre-delinquent stage; B. Prevention of recidivism.

Interested persons may apply for registration forms to the Chief of Section of Social Defence, United Nations European Office, Geneva, Switzerland. Applications

may be made from 1 September 1963 to not later than 1 March 1965. No registration fee is required.

La prévention du crime et le traitement des délinquants

Le Troisième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, suivant ceux de Genève en 1955 et de Londres en 1960, aura lieu à Stockholm du 9 au 18 août 1965. La Suède sera le pays invitant. Outre les membres désignés officiellement par leurs gouvernements, des représentants des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social, il sera admis des participants à titre individuel, soit toutes personnes, y compris des travailleurs sociaux, en raison de l'intérêt direct qu'ont pour elles les questions de prévention du crime et de traitement des délinquants. L'ONU ne prendra pas à sa charge les dépenses des participants.

Le programme aura pour thème central la prévention du crime en général et comprendra les questions suivantes: A. Prévention au stade de la pré-délinquance; B. Prévention de la récidive.

Les personnes qualifiées pour assister au Congrès pourront demander des formules d'inscription au Chef de la Section de la Défense Sociale, Office européen des Nations Unies, Genève, Suisse, entre le 1^{er} septembre 1963 et le 1^{er} mars 1965.

L'inscription est gratuite.

The XIII Montessori Congress, to be held in Amsterdam, Netherlands, from 1 to 4 April, 1964, will be devoted to The Education of Man for a Peaceful World Community. The organisers feel that in seeking for undertakings towards the establishment of peace, the contribution that properly guided childhood might offer has been virtually overlooked. For programmes and information apply to the XIII International Montessori Congress, Koniginneweg 161, Amsterdam-Z, Netherlands. English will be the language of the Congress and the fee : Hfl. 30.

NATIONAL NEWS

INFORMATIONS NATIONALES

ALLEMAGNE

Association Professionnelle des Assistantes Sociales et des Assistants Sociaux

(Deutscher Berufsverband der Sozialarbeiterinnen und Sozialarbeiter E.V.)

C'est à Stuttgart du 19 au 22 mai 1963 que c'est réunie la Septième Assemblée Fédérale de l'Association. La veille de l'ouverture officielle eurent lieu des séances de travail bien fréquentées des quatre groupes spécialisés : service social d'entreprise, consultation pédagogique, protection morale, placement et orientation professionnels. Mme le Dr. Kopp, conseillère municipale et présidente depuis de nombreuses années de la Section wurtembourgeoise de l'Association professionnelle allemande souhaita la bienvenue aux participants lors de la soirée d'accueil et souligna le contraste de la situation actuelle avec celle prévalant lors de la précédente session à Stuttgart en 1951.

Le lendemain, la grande salle de 1200 places où devait s'ouvrir l'Assemblée proprement dite, se révéla trop petite et il fallut déborder dans une salle voisine où les exposés étaient retransmis par haut-parleurs. Il faut dire qu'un grand nombre d'élèves d'écoles de service social avaient accepté l'invitation qui leur avait été adressée.

Après les souhaits de bienvenue et les vœux exprimés par des représentants des pouvoirs publics, des partis politiques, des Eglises, des fédérations d'œuvres privées, d'associations professionnelles et féminines, le pasteur Dr. Böhme prononça la conférence introductive à la place du Dr. Gerstenmeier, président du Bundestag, empêché, sur le thème: "Aide à l'homme dans la société moderne".

Les exposés suivants furent aussi écoutés avec une attention soutenue:

- L'Etat social - une exigence de la constitution, par le Prof. Dr. Werner (Berlin);
- Risques et responsabilités dans le service social, par le Dr. Krämer (Dortmund);
- Responsabilité personnelle de l'assistant social - sa responsabilité comme collaborateur d'un service, par M. Oel, député;
- Premiers effets de la nouvelle loi d'assistance sociale, par M. Ehrlitz, directeur du sénat, exposé complété par les deux suivants:
- Principes directeurs et revenu du travail - effets sur la politique des salaires, par M. Mayer, directeur municipal, et
- Le champ d'action de l'assistant social dans le service social professionnel, par Mme le Dr. Tuercke, conseillère supérieure.

Le texte des ces exposés vient de paraître dans le No 5/6 du bulletin de l'Association allemande (D'après "Der Sozialarbeiter", No 3/4, août 1963).

BELGIQUE

Cours de perfectionnement

Estimant que les cours de perfectionnement répondent à une nécessité évidente, l'Association Centrale des Assistants Sociaux en prévoit de nouveau toute une série pendant l'hiver 1963-64. En effet, l'évolution constante du service social, les modifications législatives en matière de sécurité sociale, les problèmes linguistiques de la Belgique, imposent l'obligation de se tenir au courant, de chercher constamment à se perfectionner.

Dispensés par des professeurs hautement qualifiés, les cours se donnent à des heures commodas pour ceux qui ont des obligations professionnelles. Ils ont encore un autre avantage, celui de réunir des assistants sociaux de promotions différentes, de permettre par ce fait des contacts fructueux et sympathiques, de faciliter des échanges de vues qui n'auraient jamais été possible autrement.

Les cours prévus pour cet hiver sont les suivants : Relations industrielles (7 leçons d' 1½ h.) - Cours de néerlandais (15 leçons d'une heure) - Séminaire de psychiatrie sociale (8 séances d' 1½ h. par quatre médecins différents) - Nouveautés en matière de sécurité sociale (4 séances).

La revalorisation des barèmes des assistants sociaux

Le nouveau régime pécuniaire des agents de l'Etat a augmenté de façon appréciable le barème des assistants sociaux.

Avant le 1^{er} juillet 1962, le traitement de début de carrière de l'assistant social du ministère s'élevait à 65.000 frs. Après 12 augmentations annuelles et deux bi-annuelles de 3.600 frs la carrière se terminait à un plafond de 116.000 frs. A ces chiffres, il fallait ajouter les 17,5 % qui résultaient de la liaison des salaires à l'index des prix de détail, ce qui nous amenait à :

début de carrière	fin de carrière	augmentations intercalaires
77.080 frs.	136.300 frs.	4.230 frs. x 14

Depuis le 1^{er} juillet 1962, les barèmes sont passés à :

début de carrière	fin de carrière	augmentations intercalaires
102.000 frs.	171.000 frs.	6.000 frs. x 4 5.000 frs. x 9

N.B. - A partir du 1^{er} août 1962, il convient d'ajouter 2,5 % à ces chiffres (index).

Dans les nouvelles dispositions, l'assistant social - agent du ministère, s'aligne au même barème que le kinésithérapeute, l'infirmière hospitalière, l'infirmière sociale et le contrôleur social du ministère, pour ces différentes fonctions une revalorisation importante.

Le nouveau statut prévoit également des assistants sociaux de 1^{ère} classe, situés à la même échelle de barème que les kinésithérapeutes de 1^{ère} classe et les contrôleurs sociaux de 1^{ère} classe (après 12 ans de service ou en raison d'une fonction hiérarchique plus élevée) dont les barèmes atteindront 108.000 frs. pour le début de carrière et 198.000 frs. pour la fin de carrière (augmentations intercalaires : 6.000 frs. x 15).

Il appartient aux assistants sociaux qui relèvent des parastataux, des pouvoirs régionaux et locaux, d'œuvres pour que soit généralisée l'application des barèmes obtenus par les agents des ministères. Il va de soi que les organismes privés ne pourront manquer de s'adapter aux avantages accordés par les pouvoirs publics à leur agents. Mais la rapidité avec laquelle satisfaction sera obtenue dépend de l'attitude qu'adopteront les assistants sociaux et de l'énergie qu'ils mettront à défendre leur profession. (Communiqué par l'Association Centrale des Assistants Sociaux).

FRANCE

The Training of Social Workers (translation)

The studies leading towards the State diploma for social workers in France take three years. (The diploma is obligatory for the practice of the profession of social work.) Prerequisite is a high school diploma (baccalauréat) or, in the absence of such a degree, an exam which shows that the applicant has attained a certain cultural level.

The curriculum, which has been adhered to until recently, has now undergone considerable changes. The constant endeavour of social workers and schools of social work to bring techniques, methods and theoretical knowledge up to date required an adjustment of curriculum and contents of learning to a reality which had progressed and which demanded modernisation of the training programme, as prescribed by official regulations, leading towards the State diploma.

Considération of unity and adaptation of the teaching to the core of social services - help to the individual, the group, or the community - resulted in a reorganisation to the total programme around the three essential ideas which constitute the three main parts :

- the study of the person, his growth and development and his environment,
- the study of resources of the community in view of human development,
- the theory and methods of social work (the professional activity of the social worker).

These considerations meant modifications in the following points:

- different manner of teaching certain notions, especially in courses with medical contents,
- development of certain subjects matters like sociology, psychology, economics, of which the part of "Economics of social services" is entirely new,
- entirely new formulation of the chapter on social work.

Since we cannot go into the details of the curriculum in this brief statement ^{*)}, we are only mentioning two points which are directly connected with the special character of French social work : medical training and teaching of social work.

The importance given to medical training of social workers in France (the first year of training is entirely medically oriented) is due to the place which "medical culture" holds in our country and the frequency of medical problems which the social worker is so often called upon to help to solve. Statistics show that health problems appear in 40 to 50 % of the cases.

The new curriculum has, therefore, kept the same length of studies of medical matters as before, which are undertaken in common with nurses, but the contents, which is considered as being so very important, has undergone great efforts of adapting it to the actual requirements of social work.

As it is now conceived, this first year does not seem to threaten the unity of social work training, and it is doubtless also better adapted to the training needs of nurses. They, too, treat the patient as an entity. Some persons wonder whether it is not preferable to place this part of the training somewhere else in the curriculum without taking away any of its importance.

With regard to social work itself, the more intensified study of what can now be called a "discipline" requires much more systematic teaching than before. Until now, and this is typical for all French teaching, the practice of social work was not taught in itself but through a way of teaching which was to develop an intelligence which was capable to subsequently adapt the acquired theoretical knowledge to the reality of daily activities.

The importance given to the training in methods remains closely interwoven with the general training; such contact is necessary for the true dimensions which this training is to have, so that it does not become a palliative for the lack of culture, a culture which has in the past been the great asset of the "older workers". In order to meet the needs of modern social work, the training of social workers needs more and more improvement of the intellect to become accustomed to personal thinking and considerations; during the course of the studies, it has to aim towards an improvement of the cultural level which allows the methods and techniques to be placed into the right focus in relationship to essential human values.

Since 1959 the prime concern of the Ministry in planning the reform of training has been to raise the level of access to the profession. This is the most important responsibility of all professionals and the current concern of schools and practitioners.

J. BENIER

(Translated by Kate Katzki)

*) See "Informations Sociales", March/April, 1963.

ITALIE (traduction)

Le VIII^e Congrès national de l'Association Nationale des Assistants Sociaux Italiens s'est tenu du 28 au 30 juin dernier à Turin en présence de représentants du Gouvernement et des autorités publiques, d'employeurs et de travailleurs. Il a porté à l'attention de ses membres et du monde politique et professionnel de notre pays un problème de grande actualité à la juste solution duquel sont liés le sort du service social et celui de la profession d'assistant social et qui se résume dans le thème principal des travaux du congrès : Service social et politique de développement.

Les assistants sociaux sont en Italie une réalité indiscutable. Des statistiques plus ou moins officielles nous indiquent le chiffre de 5000 assistants sociaux fonctionnant dans les organismes primaires et secondaires du service social. Au moins le 50 % de ce nombre fait partie de l'unique association professionnelle existant dans le pays. Mais à une affirmation aussi florissante de la profession, qui semble toutefois dans une phase évolutive avec l'ouverture de nouveaux débouchés et les amples disponibilités des administrations publiques et privées, ne correspond pas une aussi claire affirmation du service social et l'on passe à côté de problèmes dont certains sont vitaux pour la dite profession.

Au congrès, il a été exprimé de nombreux motifs d'insatisfaction rencontrés par les travailleurs sociaux au cours de leur activité, les promesses non tenues, les incompréhensions latentes. Les délégués participant aux travaux se sont montrés non seulement des professionnels valables du service social, mais aussi des interprètes efficaces des problèmes liés au service social et à la profession.

La crise du service social italien s'est montrée clairement; également l'urgence impérieuse avec laquelle les problèmes de la profession se présentent à l'attention de ceux qui suivent les vicissitudes de la politique sociale et d'assistance en Italie; enfin le développement considérable, mais chaotique et hétérogène, du groupe professionnel avec la conséquence des problèmes de statut à définir, de garanties techniques à retenir au moment de l'engagement et en cours d'emploi. Tout ceci a mis en discussion la situation de la profession réclamant de la part des organes horizontaux et verticaux de l'Association un comportement dynamique visant à la clarification des conditions d'insertion du service social, à la modification ou au soutien de situations professionnelles précaires ou nouvelles, à la réaction contre des interventions administratives et politiques anti-professionnelles, à la détermination du statut professionnel, au stimulant et à l'initiative à l'égard de l'inertie du législateur face à la profession.

La discussion générale a aussi mis en relief les succès obtenus par la profession, parmi lesquels la reconnaissance juridique des assistants sociaux travaillant dans le cadre des tribunaux pour les mineurs à la prévention de la délinquance juvénile, qui ont obtenu une insertion qualifiée dans le rôle de l'administration publique de la justice.

Aussi dans le secteur de l'assistance, et particulièrement de l'assistance à l'enfance et en danger moral, les assistants sociaux ont trouvé d'amples occasions d'engagement. Dans ce domaine, l'apport du service social est significatif non seulement du point de vue quantitatif, mais surtout qualitativement par la nouvelle forme donnée à l'intervention assistentielle centrée sur le besoin et à travers l'élaboration, en cordiale collaboration avec les psychiatres et les psychologues, de nouvelles formes d'assistance médico-psycho-pédagogique. En outre, le service social s'est affirmé d'une façon décisive dans la lutte contre les manifestations antisociales de la jeunesse, dans le champ de la construction publique et dans plusieurs secteurs de travail.

De tels succès reposent avec une vigueur accrue le problème encore non résolu de la reconnaissance juridique du titre professionnel. Comme l'école de service social n'est pas prévue en Italie dans le système scolaire, le diplôme qu'elle délivre ne figure pas parmi les titres universitaires reconnus et n'a donc pas d'autre valeur juridique que celle - de peu d'importance - de qualification professionnelle.

Il faut se souvenir toutefois que le service social est né en Italie à la suite des exigences de formation exprimées par des groupes d'avant-garde en dehors des structures de l'administration et de l'assistance et non comme une requête de ces structures conscientes de la nécessité de disposer de personnel qualifié pour la réalisation des nouveaux objets fixés par la précision constitutionnelle du droit à l'assistance. Malgré ses limites et dans des conditions difficiles, le développement quantitatif et qualitatif du service social a été obtenu grâce au mérite de la validité et de la force de pénétration des idées et des hypothèses méthodologiques du service social.

En conclusion donc, le Congrès s'est prononcé pour une défense globale des intérêts de la profession et en premier lieu pour la reconnaissance juridique du titre, la nécessité de gagner à cette cause le soutien d'une efficace majorité publique.

Au cours de la discussion franche et réaliste qui s'est déroulée au congrès, on a mis l'accent sur l'importance du service social comme facteur d'accélération dans le processus de transformation de la société italienne et comme facteur de rationalisation et de stimulation de l'action publique et privée dans le domaine du bien-être social.

Après trois jours de débats vivants qui ont fait ressortir l'efficacité de la structure de l'Association, représentée dans tous les secteurs de travail tant de l'administration publique que privée, il a été procédé au renouvellement des charges sociales. Voici le résultat des élections dans l'ordre du nombre de voix obtenues : Teresa Ciolfi, Emanuele Sgroi, Franco Leonori, Fernanda Cottini, Anna Maria Cavallone, Enrico Appetecchia, Mario Cocchi, Paolo Cavagnoli, Luisa Mezzetti, Giuseppe Rufi, Luciano Ajello, Elio Ruoco, Serenella Tagliaferri, Edda De Denaro et Giuseppe Strobbia.

En conformité avec les statuts, le Conseil National de l'Association s'est réuni le 22 septembre dernier pour procéder à l'élection des membres du Bureau de la Présidence et jeter les bases de la programmation à suivre en accord avec les délibérations du Congrès.

Ont été élus : Président national; Mario Cocchi; vice-présidente : Luisa Mezzetti; membres de l'Exécutif: Serenella Tagliaferri, Enrico Appetecchia et Franco Leonori.

Franco LEONORI

PAYS-BAS

Code d'éthique professionnelle

La note à ce sujet dans notre dernier numéro (No 3, 1963) ayant été rédigée d'après une double traduction, il s'y est glissé quelques erreurs que nous prions l'Association néerlandaise de nous pardonner et nos lecteurs de bien vouloir rectifier sur leur exemplaire :

Page 14 : La fin du quatrième paragraphe devrait se lire comme suit:

"sa mission; enfin de préciser dans quelle mesure un assistant social ne se conforme peut-être pas aux règles qu'il devrait observer dans l'exercice de sa profession."

Le début du septième paragraphe est corrigé comme suit:

"Le premier devoir de l'assistant social est envers son client. Ce qui complique la situation, c'est que l'assistant social se trouve souvent entraîné dans des situations de conflit entre le client et son entourage. L'assistant social ...

Page 15 : La dernière phrase du troisième paragraphe est modifiée comme suit:

"... loyauté à l'égard de celui-ci implique que l'assistant social tâche de réaliser les conditions nécessaires pour apporter l'aide la plus efficace."

RHODESIE DU NORD

Formation d'assistants sociaux africains

L'"Oppenheimer College of Social Service" a été établi récemment à Lusaka (Rhodésie du Nord) dans l'idée qu'il pourrait desservir de cette position centrale un grand nombre de pays d'Afrique. En fait, trois gouvernements le soutiennent financièrement. Il accepte des hommes et des femmes de toutes races et ses premiers étudiants sont venus de l'Afrique du Sud, du Basutoland, de l'Ouganda et des deux Rhodésies.

Se basant à la fois sur la tradition britannique d'une formation générale en sciences sociales complétée par une spécialisation pratique et sur la tradition américaine d'une étude approfondie des méthodes et techniques du service social - deux traditions qui sont d'ailleurs en train d'évoluer - le Collège, se fondant aussi sur les expériences déjà faites en Afrique d'une façon empirique, cherche à élaborer une méthode propre à l'Afrique. Il apparaît déjà que le service social, qu'il s'agisse du service social individualisé, du travail de groupe ou du développement communautaire a des bases similaires communes. C'est l'une des convictions du corps enseignant et les études, de niveau universitaire, comportent l'enseignement du service social individualisé (casework), du travail social de groupe, du développement communautaire, de l'administration des services sociaux et de la recherche sociale. L'idée est de former des assistants sociaux polyvalents qui puissent faire carrière plus tard dans l'une des cinq branches selon leur inclination et les besoins.

Il est prévu qu'outre du travail pratique supervisé et l'étude théorique des sciences sociales, l'étudiant fera un stage pratique de neuf mois et reviendra ensuite comme interne au Collège pendant quatre mois afin d'analyser et étudier son expérience pratique à la lumière de ses études théoriques. On espère aussi que cette manière de faire procurera de la documentation de base pour l'enseignement et permettra d'améliorer le niveau de celui-ci en tenant toujours plus largement compte de l'expérience pratique. (D'après "Social Work Training - A New Approach in Africa" par W. Clifford dans "Case Conference", Londres, Vol. 10, No 4, septembre 1963).

SINGAPORE

On November 2nd and 3rd, and again on November 9th and 10th, the Association of Professional Social Workers organised a Working Party dealing with "Behaviour Problems in Primary School Children" with a view to providing an opportunity for teachers and social workers to consider together matters of common concern to both professions.

The programme was set up in such a way as to make it possible for both the teacher and the social worker, drawing upon their respective fields of knowledge and practical experience, to make a valuable contribution towards better understanding of (1) the nature of the special needs of the "problem child" in the primary school of Singapore, (2) the educational and social welfare resources currently available for meeting these needs and (3) the means by which the challenge presented by these children might more effectively be met.

The Working Party was to consider the theme under discussion by means of general sessions attended by all the members as well as by means of small group sessions able to give closer consideration to the many issues likely to arise in the course of the deliberations. Enrolment for the proceedings was purposely restricted so as to make possible a high level of participation from all those attending. Arrangements were made to ensure also full recording of both the general sessions and the smaller group sessions, in the hope that out of the discussions a Final Report would emerge of practical value to all those who, such as policy makers, administrators, teachers, or social workers, are concerned in their daily activity with securing maximum educational opportunity for Singapore's future citizens.

P.S. The present number of THE SOCIAL WORKER was ready before Christmas but could not be duplicated owing to the illness of the responsible staff member of the Swiss Association of Social Workers. Our apologies for the delay.

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner l'envoi tardif de ce numéro daté de décembre 1963, malheureusement dû à la maladie de la secrétaire de l'Association Suisse des Travailleurs Sociaux responsable de sa multigraphie.

Adresser la correspondance à : Madame Jeanne-Marie Small
5, quai Capo d'Istria
All correspondence to be sent to : Genève (Suisse)